



Direction Municipale des  
Sports

E4

## Séance publique du mercredi 14 décembre 2022

Convoqué le jeudi 8 décembre 2022, le Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers s'est réuni en mairie, Salle du conseil à 20:00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrice LECLERC.

**Présents :** Accusé de réception – Ministère de l'intérieur :  
Patrice LECLERC, Anne-Laure PEREZ, Mohamed ORFI, Yasmina ATTAF, Grégory BOULORD, Alexandra D'ALCANTARA, Roger DUGUÉ, Aurélie REMACLE, Céline LANOISELÉE, Chaouki ABSSI, Zineb ZOUAOUI, Laurent NOEL, Carole LAFON, Christian DESCHENES, Véronique DESMETTRE, Mariama GASSAMA, Ibrahima NDIAYE, Fabienne MOREAU, Zine BOUKRICHE, M'Hamed BINAKDANE, Sonia BLANC, Karine CHALAH, Jacques BRIFFAULT

**Etaient représentés :**  
Philippe CLOCHETTE(représenté par Anne Laure PEREZ), Richard MERRA(représenté par Délia TOUMI), Maria Blanca FERNANDEZ(représentée par Céline LANOISELÉE), Mohammed DDANI(représenté par Alexandra D'ALCANTARA), Nadia MOUADDINE(représentée par Yasmina ATTAFF), Christophe BERNIER(représenté par Laurent NOEL), Sofia MANSERI(représentée par Grégory BOULORD), Aurélie REMACLE(représentée par Mariama GASSAMA), Eloi SIMON(représenté par Roger DUGUÉ), Khalid DAMOUN(représenté par Ibrahima NDIAYE), Elsa FAUCILLON(représentée par Zineb ZOUAOUI), Laetitia GHIRARDI(représentée par Karine CHALAH), Isabelle TITTI DINGONG)

**Absents excusés :**  
Isabelle MASSARD, Ahcen MEHARGA, Sinan KARAKUS, Philippe HALLAIS, Christelle NEDELEC, Ibrahima DIALLO

**Ne prend pas part au vote :**

**Nombre de votes pour : 37**

**Nombre de votes contre :**

**Nombre d'abstentions :**

**Mention du vote :** Adoptée à l'unanimité

### Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Gennevilliers Teqball Club 92 dans le cadre d'un tournoi international de teqball les 3 et 4 décembre 2022 à Marseille et d'un temps festif de fin d'année

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le budget primitif pour l'année 2022,

Vu la demande de l'association Gennevilliers Teqball Club 92 relative à l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour participer au financement de l'organisation du tournoi international de teqball organisé le 3 et 4 décembre 2022 à Marseille avec la participation de deux adhérents de l'association et à l'équipement des adhérents. Cette nouvelle discipline sur la ville, sera également en démonstration lors des Jeux Olympiques 2024.

Vu la volonté de l'association Gennevilliers Teqball Club 92 d'organiser un temps festif de fin d'année pour remercier les adhérents et éventuellement ouvrir la section à des nouveaux venus,

Considérant la volonté municipale de permettre l'accès au plus grand nombre aux activités sportives,

Considérant que la ville de Gennevilliers souhaite soutenir l'association Gennevilliers Teqball Club 92

Vu l'avis de la Commission intéressée,

**DELIBERE**

**Article 1** : Affecte une subvention exceptionnelle à l'association Gennevilliers Teqball Club 92 d'un montant de 500 € pour participer au financement de l'organisation du tournoi international de teqball organisé le 3 et 4 décembre 2022 à Marseille et à l'association d'un temps festif de fin d'année

**Article 2** : La dépense qui en résulte sera inscrite au chapitre 65 – nature 6574 – enveloppe 4832

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982  
Acte reçu par le représentant de l'état

le 20/12/22

Affiché le 20/12/22

Exécutoire le 20/12/22

Le Maire  
Patrice LECLERC



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "P. Leclerc", written over a horizontal line.

Signé électroniquement le  
Le 19 décembre 2022